

Bruxelles, le 13 octobre 2025 – Enquête sur l’impact des nouvelles technologies sur les métiers de la traduction : un tableau nuancé

Peu avant l’été, la Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI), par le biais de sa commission Intelligence artificielle, a réalisé une enquête auprès de ses membres afin d’évaluer l’impact des nouvelles technologies sur la profession. Au total, 114 personnes ont participé à cette enquête.

Contrairement à l’idée souvent relayée d’un impact négatif de l’intelligence artificielle sur le secteur, les résultats dressent un tableau plus nuancé. En 2024, près d’un tiers des répondant-es (31,6 %) déclarent un chiffre d’affaires stable par rapport à 2023. Un peu moins d’un tiers constate une hausse, tandis qu’un peu plus d’un tiers fait état d’une baisse. Ces données concernent les deux dernières années ; la tendance pourrait évoluer en 2025.

Parmi les professionnel·les ayant observé une diminution de leur chiffre d’affaires, un tiers l’attribue directement à l’IA. Pour près de 20 % des répondant-es, cette technologie n’est pas en cause. Les explications évoquées sont multiples : perte d’un client important, contexte géopolitique incertain, ralentissement économique, entre autres. L’IA n’est donc pas l’unique facteur de recul, même si elle figure en bonne place parmi les causes avancées.

La « MTPE » et l’usage de nouvelles technologies

Aujourd’hui, on parle aussi beaucoup de la MTPE (« machine translation post editing », c’est-à-dire la relecture de traductions automatiques). Environ la moitié des répondant-es acceptent ce type de missions, tandis que l’autre moitié les refuse catégoriquement.

L’enquête portait également sur l’utilisation des technologies modernes par les traducteur·rices et interprètes. La plupart utilisent des systèmes d’aide à la traduction et des outils d’IA dans leur pratique. Ainsi, 85 % d’entre eux utilisent DeepL et/ou des systèmes d’IA tels que ChatGPT dans le cadre de leur travail de traduction. Il peut s’agir de trouver l’inspiration ou des traductions alternatives, mais aussi simplement de rechercher ou de vérifier des informations, d’établir des listes terminologiques, de vérifier un texte ou de l’adapter au style souhaité, etc. Il est important de souligner que les traducteur·rices et les interprètes utilisent des prompts spécifiques afin que le résultat de la traduction corresponde au contexte, au vocabulaire et au style du texte cible. Cet élément constitue un argument important en faveur de la valeur ajoutée du travail humain. En effet, la qualité d’une traduction peut être considérablement améliorée en utilisant des prompts appropriés plutôt qu’en « injectant » le texte dans DeepL sans aucune instruction ni liste terminologique.

Quels sont les avantages et les inconvénients des outils d’IA ? Au total, 40,4 % des répondant-es mentionnent un gain d’efficacité et une aide pour les recherches ou les questions complexes. Fait intéressant : l’IA est considérée comme une source d’inspiration pour 67,5 % des

répondant-es. Revers de la médaille : les traducteur·rices éprouvent moins de plaisir dans leur travail à cause de l'IA, principalement en raison des missions de MTPE sans cesse croissantes.

Comment la profession envisage-t-elle l'avenir ? La grande majorité des personnes interrogées pensent que les clients continueront d'utiliser l'IA comme ils le font aujourd'hui. Le regard sur le marché est plutôt négatif : la plupart pensent que la demande de traductions automatiques va augmenter, au détriment de la demande de traductions « humaines ».

Quelle conclusion en tire la CBTI ? Le travail d'un·e traducteur·rice ou interprète reste un gage de qualité, même à l'ère de l'IA et malgré les circonstances actuelles difficiles. La CBTI continuera d'œuvrer pour aider ses membres à mieux comprendre ce qui est (ou n'est pas) possible avec l'IA, mais aussi dans des domaines tels que le marketing.

Plus d'infos : ai@translators.be

À propos de la CBTI

La Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI) est l'association professionnelle qui réunit l'ensemble des métiers de la traduction et de l'interprétation en Belgique et les représente au Conseil supérieur des indépendants et des PME ainsi qu'auprès des autorités. La CBTI a pour objectif principal la promotion de la qualité par la professionnalisation des métiers qu'elle représente ainsi que la défense collective des intérêts de ses membres.

L'ASBL a été fondée le 16 avril 1955 et a reçu le titre d'association royale en 2006. Il s'agit d'une des rares associations professionnelles belges bilingues, active de part et d'autre de la frontière linguistique.

Plus d'infos sur : <https://www.cbti-bkvt.org>.

La CBTI est membre de la [Fédération internationale des traducteurs \(FIT\)](#).

Contact

Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI)

Boulevard de l'Empereur 10

1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 513 09 15

secretariat@translators.be

www.cbti-bkvt.org